



# MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot

86300 BONNES

☎ 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51

E-Mail : [contact@bonnes86.fr](mailto:contact@bonnes86.fr)

## Protocole d'utilisation des salles communales proposées à la location

### Courrier destiné aux particuliers

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, nous souhaitons vous donner la possibilité de pouvoir utiliser à nouveau les salles communales suivant quelques exigences qui doivent être respectées :

- Dans les salles communales, les activités ne doivent pas regrouper plus de 80 personnes dans la salle des fêtes et 20 personnes dans le foyer.
- Le port du masque est obligatoire pour les accès et les déplacements dans les salles communales.
- Les portes et fenêtres doivent rester ouvertes le temps de l'activité (dans toute la mesure du possible en fonction de la météo).

De votre côté, vous devenez responsable :

- Du nombre de personnes présentes, passe sanitaire obligatoire
- De fournir le matériel de protection (gel, masque ...) ou demander à vos invités de le fournir eux même,
- Du respect des consignes sanitaires : distanciation physique, port du masque, lavage des mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique
- Du nettoyage des surfaces et des sols et de la désinfection des sanitaires et de tout matériel utilisé.
- De tenir une liste des personnes présentes (à fournir à l'ARS en cas de COVID)

Enfin, nous vous demandons de compléter et de nous faire parvenir le questionnaire sanitaire joint que vous comptez mettre en place, pour la tenue de vos événements dans nos locaux, par mail à [contact@bonnes86.fr](mailto:contact@bonnes86.fr) ou par courrier.

Vous ne pourrez louer de salle qu'après un retour officiel de notre part.

Nous vous remercions de votre écoute.